

## Construction de logements en Hauts-de-France Résultats chiffrés à fin août 2022

### Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

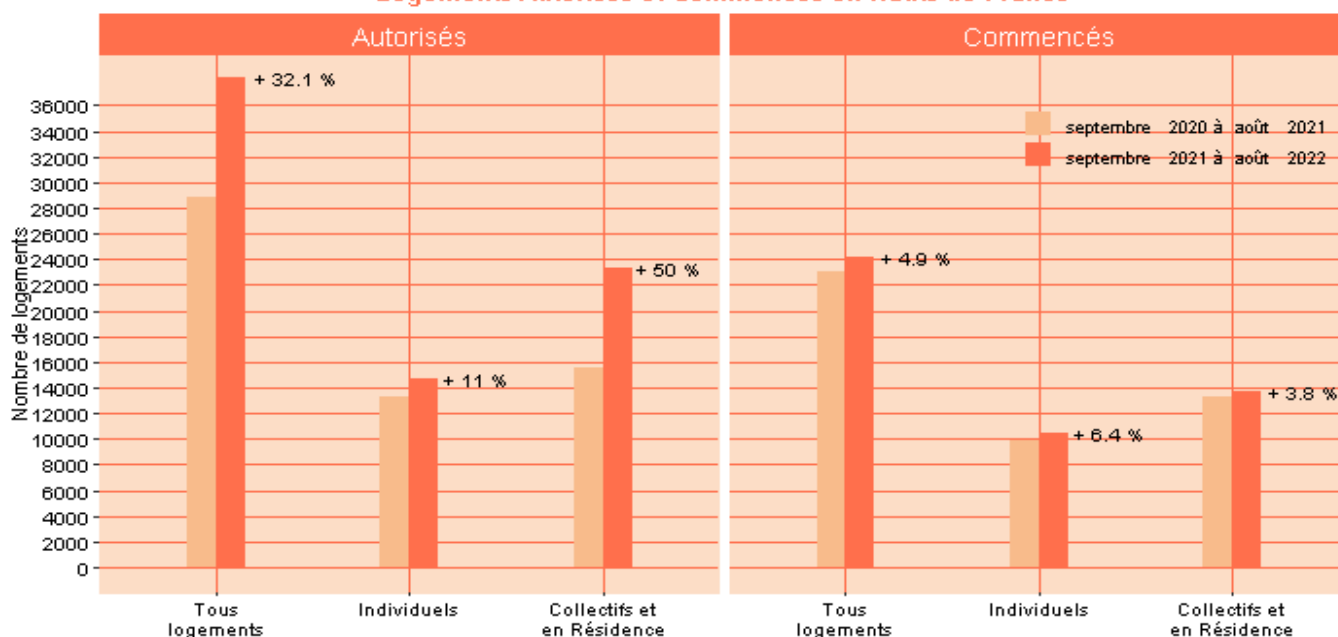
(cumul des 12 derniers mois)

		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		septembre 2021 à août 2022	variation <sup>(1)</sup> en %	septembre 2021 à août 2022	variation <sup>(1)</sup> en %
<b>Région Hauts-de-France</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>38 109</b>	<b>32,1</b>	<b>24 247</b>	<b>4,9</b>
	individuels purs	8 364	0,8	7 139	16,1
	individuels groupés	6 356	28,1	3 357	-9,6
	collectifs et en résidence	23 389	50,0	13 751	3,8
<b>Département de l'Aisne</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 667</b>	<b>27,2</b>	<b>1 017</b>	<b>-14,5</b>
	individuels purs	666	13,5	534	27,1
	individuels groupés	254	156,6	68	-53,7
	collectifs et en résidence	747	19,5	415	-33,4
<b>Département du Nord</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>18 117</b>	<b>39,5</b>	<b>10 949</b>	<b>-8,9</b>
	individuels purs	2 571	-5,7	2 220	5,3
	individuels groupés	2 519	42,5	1 289	-17,8
	collectifs et en résidence	13 027	53,3	7 440	-10,8
<b>Département de l'Oise</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>5 844</b>	<b>43,7</b>	<b>3 175</b>	<b>6,4</b>
	individuels purs	1 405	7,8	1 209	41,2
	individuels groupés	1 031	-0,5	476	-28,4
	collectifs et en résidence	3 408	97,3	1 490	1,8
<b>Département du Pas-de-Calais</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>9 855</b>	<b>26,1</b>	<b>6 427</b>	<b>26,0</b>
	individuels purs	2 867	7,5	2 409	20,0
	individuels groupés	2 137	21,1	1 296	21,9
	collectifs et en résidence	4 851	43,4	2 722	34,2
<b>Département de la Somme</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 626</b>	<b>-1,8</b>	<b>2 679</b>	<b>47,7</b>
	individuels purs	855	-15,8	767	1,5
	individuels groupés	415	40,7	228	-15,6
	collectifs et en résidence	1 356	-0,7	1 684	113,7
<b>France entière (hors Mayotte)</b>	<b>Ensemble des logements</b>	<b>523 135</b>	<b>14,0</b>	<b>384 892</b>	<b>0,5</b>
	individuels purs	151 115	-1,9	132 378	11,4
	individuels groupés	63 088	20,8	37 050	-1,9
	collectifs et en résidence	308 932	22,3	215 464	-4,8

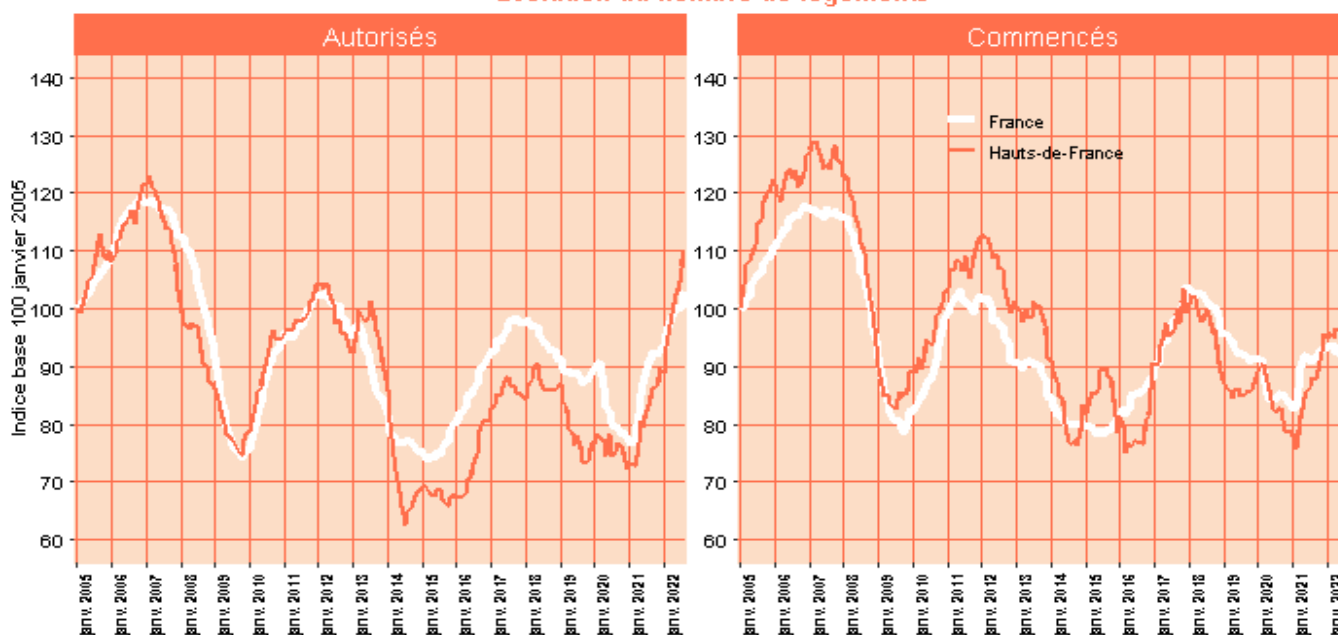
Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin août 2022

(1) (septembre 2021 à août 2022) / (septembre 2020 à août 2021)

## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France



## Evolution du nombre de logements



Source : DREAL Hauts-de-France, [Sit@del2](https://sitodel2.dreal.hauts-de-france.fr/), estimations en date réelle à fin août 2022

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service Données et Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SDES](https://www.dreal.hauts-de-france.fr/).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les bulletins de la DREAL  
Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

Contact :  
dreal-hauts-de-france@  
developpement-durable.gouv.fr

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395